

Une histoire millénaire

Ce territoire est fortement imprégné par la préhistoire et possède un patrimoine de grottes ornées exceptionnel.

Le département du Lot a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir de la province du Quercy, faisant partie du gouvernement de Guyenne.

Il fut amputé d'environ un quart de sa superficie au moment de la création du département de Tarn-et-Garonne en 1808 par décision de Napoléon Ier.